



Référence du dossier : BAV-511.3//

Pièce jointe 8 au thème spécialisé

Champs d'application partiels

Option « Groupe de trains »

Tableau d'attribution / modifications matérielles

Prescriptions de référence

R 300.1 – 15



1. Développement de la solution

Quel est le problème ? Quelles sont les solutions possibles ?

1.1 Explications relatives au tableau d'attribution et spécifiques à l'option

(Base : PCT du 1^{er} juillet 2020)

L'option « Groupe de trains » peut être associée aux champs d'application partiels « Signalisation extérieure sur le réseau non interopérable » et « Circulation sans signaux avec assentiment ». Voilà pourquoi seules les dispositions applicables spécifiquement à cette forme d'exploitation ont été affectées à l'option « Groupe de trains », avec une restriction évidente aux dispositions correspondantes du R 300.15.

1.2 Modifications matérielles au sein de l'option

L'attribution des règles des PCT à l'option « Groupe de trains » n'engendre pas de modifications matérielles.



Référence du dossier : BAV-511.3//

2. Proposition de solution

2.1 Tableau d'attribution

Les principes de base applicables à l'option « Groupe de trains » figurent dans la fiche de développement sur les champs d'application partiels au chiffre 2.2.2.7.

La marche à suivre pour édicter l'attribution correspondante est indiquée dans la fiche de développement sur les champs d'application partiels au chiffre 3.1.1.